



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et
l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du
Traité international sur les ressources phytogénétiques pour
l'alimentation et l'agriculture**

Deuxième réunion

Rome, 15 - 19 novembre 2004

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du président et des vice-présidents.
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session.
3. Rapport sur les progrès accomplis et les activités menées depuis la première réunion du Comité intérimaire, y compris l'entrée en vigueur du Traité (pour information).
4. Rapport sur les conclusions du Groupe d'experts sur les modalités de l'accord type sur le transfert de matériel.
5. Rédaction d'un projet de règlement intérieur de l'Organe directeur.
6. Rédaction d'un projet de règlement financier de l'Organe directeur.
7. Rédaction d'un projet de procédures et de mécanismes visant à encourager l'application et à traiter les questions de non-respect.
8. Rédaction d'un projet de stratégie de financement pour le Traité.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

9. Rédaction d'un projet de programme de travail et budget, pour adoption par l'Organe directeur.
10. Adoption du Programme de travail et budget de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
11. Rédaction de projets d'accord entre l'Organe directeur et les centres internationaux de recherche agricole et d'autres institutions internationales compétentes.
12. Rapport sur la coopération avec les organismes internationaux compétents (pour information).
13. Autres questions.
14. Date et lieu de la troisième réunion du Comité intérimaire/première réunion de l'Organe directeur.
15. Adoption du rapport.